# Lingua francese II

## Prof. Michela Murano

***OBIETTIVO DEL CORSO E RISULTATI DI APPRENDIMENTO ATTESI***

CONOSCENZA E COMPRENSIONE

Le Cours se propose de former l’étudiant aux compétences de communication écrite et orale de niveau B1/B2 du Cadre Commun Européen de Référence, aussi bien que de fournir les compétences linguistiques et culturelles adéquates pour la gestion des stratégies de communication en langue française dans le contexte international des professions.

A la fin du Cours, l’étudiant/e pourra comprendre des conférences/discours assez longs, la plupart des émissions de télévision sur l’actualité et les informations; il/elle pourra suivre une argumentation complexe; il/elle pourra lire des articles d’essai et des rapports sur des questions contemporaines.

CAPACITA' DI APPLICARE CONOSCENZA E COMPRENSIONE

A la fin du Cours, l’étudiant/e pourra s’exprimer oralement de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d’intérêt. L’étudiant/e pourra développer un point de vue sur un sujet d’actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il/elle pourra écrire un résumé en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée.

***PROGRAMMA DEL CORSO***

Le français langue de la diplomatie internationale. Le français des relations publiques professionnelles.

Les textes argumentatifs: typologie; techniques rhétoriques de production et de réélaboration des textes argumentatifs. Développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle.

Grammaire: les subordonnées; le discours indirect; adjectifs et pronoms indéfinis; le subjonctif; le gérondif et le participe présent.

Activités de compréhension écrite et orale de conférences/discours assez longs, d’émissions de télévision sur l’actualité et les informations; activités de rédaction de textes courts (résumé, communication formelle écrite, rédaction d’une lettre de motivation et d’un CV); activités de production orale active, d’interaction et de médiation. Préparation à l’exposé oral.

Étude du lexique disciplinaire des différents domaines thématiques considérés.

***BIBLIOGRAFIA[[1]](#footnote-1)***

Textes obligatoires et utilisés pendant les cours:

M. Soignet, Le français des relations européennes et internationales B1 / B2 Objectif Diplomatie 2, Hachette Français Langue Etrangère, Paris, 2011 [*Acquista da VP*](https://librerie.unicatt.it/scheda-libro/riehl-soignet-amiot/objectif-diplomatie-2cd-9782011555571-685759.html)

M.T. Zanola (dir.), *Apprendre à argumenter: méthodes et modèles. Textes de lecture,* EDUCatt, Milan, 2016.

Une liste ultérieure de textes écrits/audio/vidéo de type argumentatif sera illustrée pendant le cours et publiée dans la Page Blackboard du cours.

Textes conseillés pour une remise à niveau grammaticale:

F. Bidaud, *Grammaire du français pour italophones* (versione cartacea o digitale), 4e édition, UTET, Torino, 2020. [*Acquista da VP*](https://librerie.unicatt.it/scheda-libro/francoise-bidaud/grammaire-du-francais-pour-italophones-9788860085849-686330.html)

F. Bidaud, *Exercices de grammaire du français pour italophones* (versione cartacea o digitale), 4e édition, UTET, Torino, 2021. [*Acquista da VP*](https://librerie.unicatt.it/scheda-libro/francoise-bidaud/exercices-de-grammaire-francaise-pour-italophones-9788860086044-693342.html)

Le Professeur pourra fournir d’ultérieures références bibliographiques pendant le Cours.

***DIDATTICA DEL CORSO***

Cours magistral pour le développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle; activités de production écrite et orale en présence et à distance (plateforme Blackboard).

***METODO E CRITERI DI VALUTAZIONE***

L’épreuve écrite (50% de la valeur de l’évaluation finale) consiste en trois parties: 1. un test morpho-syntaxique (15% de la valeur de l’évaluation finale); 2. une épreuve de traduction du français à la L1 de l’étudiant/e (15% de la valeur de l’évaluation finale); 3. une épreuve de résumé (20% de la valeur de l’évaluation finale). Seuls les dictionnaires monolingues sont admis pendant l’épreuve.

*Critères d’évaluation des épreuves de traduction et de résumé:* L’évaluation de la traduction prendra en compte les aspects suivants: linguistique (compréhension du français et correction de la L1); textuel (adéquation au genre et au contexte); stylistique (adéquation au style de l’auteur et au registre de langue); terminologique (connaissance et emploi pertinent des termes de spécialité); référentiel (prise en compte du destinataire final et des éléments extra-linguistiques).

Quant au résumé, on vérifiera que le candidat peut écrire un texte clair et formellement correct en faisant la synthèse des informations et des arguments.

L’examen oral (50% de la valeur de l’évaluation finale) est organisé en deux parties et porte sur les textes écrits/oraux/vidéo de type argumentatif analysés pendant le cours: 1. présentation d’un exposé (25% de la valeur de l’évaluation finale); 2. discussion avec le professeur (25% de la valeur de l’évaluation finale).

*Critères d’évaluation de l’épreuve orale*. Pour la présentation de l’exposé: explication du choix du texte argumentatif objet de l’analyse; annonce du plan; étude analytique de l’organisation argumentative du texte (distribution des arguments et évaluation de leur nature; construction rhétorique; choix syntaxiques et lexicaux; indices et renvois culturels).

Pour la discussion autour des textes: pertinence des réponses aux questions posées; mise en relation des textes, élargissement de la réflexion; capacité à se référer aux textes et aux documents objet de la discussion. aptitude au dialogue (réactivité, audibilité du discours, gestuelle).

Dans les deux parties de l’examen oral seront pris en compte la maîtrise avancée de la langue française, la qualité de l’argumentation, la gestion du temps, les connaissances personnelles et les savoirs culturels sur les textes et leurs contextes.

***AVVERTENZE E PREREQUISITI***

Afin de pouvoir suivre le cours avec profit, les étudiants doivent avoir un niveau B1 de français avant le début du cours. Pour les étudiants de la Facoltà di Giurisprudenza, l’examen de *Lingua Francese 1* (cours Se.L.d’A.) ou équivalent (un examen universitaire équivalent ou la possession de la certification officielle de niveau B1 du Cadre Commun Européen de Référence pour les langues) est propédeutique au cours de *Lingua Francese II*.

Ce programme est conçu pour les étudiants qui ont le cours annuel. Pour les étudiants qui ont le cours d’un seul sémestre une adaptation du programme sera apportée selon les contenus abordés en cours. Les détails seront communiqués par le professeur dans la page Blackboard du cours.

*Lieu et horaire de permanence*: Le jour et l’heure de la permanence seront indiqués par le professeur dans sa Page Personnelle en ligne et dans le Cours Blackboard.

Dans le cas où la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ne permet pas un enseignement face à face, l'enseignement sera garanti à distance. Les modalités seront communiquées à temps aux étudiants, et par conséquence l`organisation des épreuves d'examen pourra être modifiée.

1. I testi indicati nella bibliografia sono acquistabili presso le librerie di Ateneo; è possibile acquistarli anche presso altri rivenditori. [↑](#footnote-ref-1)